

CARTE D'IDENTITE DU GROUPE

Présentation du groupe : 5 viticulteurs du Loir-et-Cher
Animateur : Laura Eymar – laura.eymar@loir-et-cher.chambagri.fr – 06 27 28 08 30
Mots clés : Maladies du bois, taille, porte-greffe, travail du sol, curetage, amadou

ESSAIS - OBSERVATIONS

#1 – Tailles différentes

Thématique : tailles plus ou moins mutilantes

Hypothèse de départ : Afin de contrôler la vigueur de la vigne et de maîtriser les rendements : la taille est une action majeure du vignoble et de sa pérennité. Or la taille occasionne des nécroses à la vigne perturbant la circulation de la sève. Les vaisseaux conducteurs de sève brute (ou xylème) amènent l'eau et les minéraux des racines vers les organes. Leur préservation est essentielle au bon fonctionnement de la vigne. Il est nécessaire de limiter au maximum les plaies de taille car cela entraîne des nécroses dans les bras et vers les coursons, favorisant le développement d'amadou (esca). Ainsi le respect des flux de sève (taille poussard) lors de la taille de production permet de limiter les nécroses dans les bras du cep et ainsi pérenniser la production. On émet l'hypothèse que la taille Poussard est la moins mutilante des tailles.

Choix de la (des) parcelle(s) retenue(s) : 1 parcelles divisées en 3 modalités : habituelle/poussard/minimale

Méthodologie retenue (initiale et évolutions éventuelles) : Trois modalités établies sur deux parcelles. La taille habituelle du vigneron est mise en comparaison à la taille guyot-Poussard et à la taille minimale.

Observations, résultats : La parcelle a été plantée en 2010/2011. Elle présente après trois ans de suivi, des résultats fluctuants mais montrant un plus grands nombre de cas d'esca partiel et total sur la taille GP, puis Guyot puis minimale. Ces résultats sont à confirmer au niveau statistique.

Impression du vigneron / Impression générale : Les vignerons sont satisfaits de cette manipulation qui les engage peu. Les interventions sont réalisées par les membres de l'équipe viticole. Ces essais sont l'occasion d'échanges autour de la taille et de la conduite.

Mise en place de l'essai (difficultés, temps, coût ...) : La principale difficulté est le temps de taille, modalité par modalité. De plus, il faut exagérer les modes d'établissement et de taille (pour voir des résultats à l'avenir) entre les différentes modalités ce qui n'est pas toujours facile. Il faut s'adapter à chaque cep.

#2 – Taille tôt vs taille tard

Thématique : Taille des plants assez précoce vers décembre/janvier et taille tard vers début mars

Hypothèse de départ : La période de taille influe sur la contamination et le développement du champignons via la plaie de taille. En jouant sur la date de la taille, nous espérons voir une différence dans le développement de l'esca.

Choix de la (des) parcelle(s) retenue(s) : 2 parcelles : Gamay 2003 et Côt 2005

Méthodologie retenue (initiale et évolutions éventuelles) : 1 rang est taillé vers décembre et un autre en fin de campagne vers fin février.

Observations, résultats : Des comptages de symptômes de maladie du bois sont réalisés dès leur apparitions. Pour le moment, pas de différence significative pour exprimer des symptôme de maladie du bois.

Impression du vigneron / Impression générale : Difficile à mettre en application, car la taille s'étale sur cette période (décembre-février) suivant la taille du vignoble et la disponibilité/les moyens humains.

Mise en place de l'essai (difficultés, temps, coût ...) : Mise en place facile et rapide. Le viticulteur taille la totalité de la parcelle en début de saison et garde un rang en fin de saison.

Témoignage d'un viti: Une pratique facile à mettre en œuvre, mais limitée dans la mise en pratique. Tout le vignoble ne peut pas être taillé tôt ou tard.

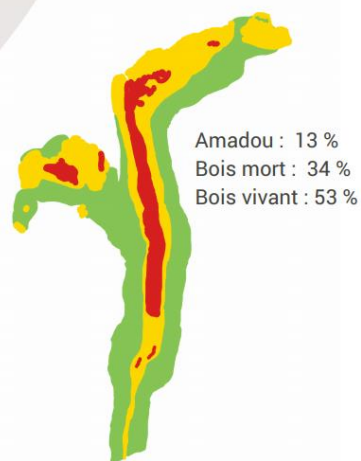
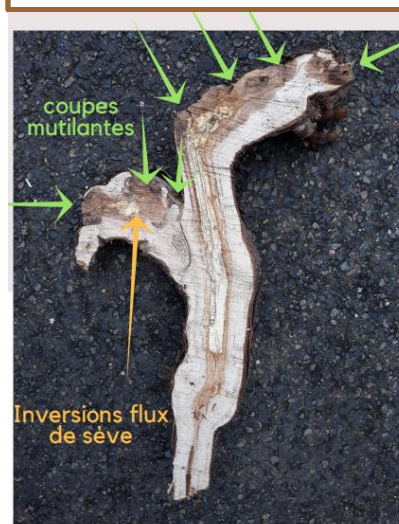
Conclusion : Pas de résultats significatifs pour le moment.

#3 – Coupes transversales de ceps

Un premier livret a été réalisé avec des coupes transversales de ceps de vignes atteints d'ESCA. Pour chaque coupe de ceps, des observations visuelles et chiffrées ont été faites. Cette démarche a été l'occasion de dresser des diagnostics potentiels, de proposer des hypothèses et des orientations afin de mieux comprendre le fonctionnement de la maladie.

Un réseau d'observation de parcelles a été défini avec les viticulteurs. Dans ce réseau, des parcelles d'essai ont été mises en place avec des pratiques culturales différentes : taille tôt, taille tard, taille minimale, curetage, greffage, ... D'autres parcelles permettent également de comparer le matériel végétal.

Au niveau de la communication, une soirée destinée aux viticulteurs autour du dépérissement viticole en association avec Interloire est prévue le mardi 8 janvier 2019 à partir de 17h00 à la salle des fêtes de Noyers-sur-Cher. Au programme : interventions, témoignages et échanges autour des maladies du bois et plus particulièrement du sol, du matériel végétal et de la conduite des jeunes plantations.



Observations : Dans ce cas, on trouve comme un flux de sève fluide le long du tronc et en remontant le long des bras. Des coupes mutilantes sont visibles. Ces coupes montrent des cicatrices profondes et un développement de l'amadou qui redescend dans le tronc du cep.

Solutions : Dans cette situation, deux solutions peuvent s'envisager : le curetage ou le re-greffage car la base du tronc est saine.

COMMENTAIRES DE L'ANIMATEUR

« Le groupe MiVigne est un lieu d'échange et de remise en question pour les viticulteurs. Les pratiques de taille sont souvent remises à plat et l'intégration des tailles moins mutilantes comme respectant le flux de sève sont sources d'intérêt mais demande une remise en question et un réapprentissage de leurs méthodes » *Laura Eymar, CA41*

Communication, transfert :

- Soirée technique du 8/1/2018, « Chroniques viticoles – tous acteurs contre le dépérissement du vignoble » a été l'occasion de mettre en avant les travaux des groupes MiVigne
- Livret Hiver 2017/Printemps 2018 : Coupes transversales de ceps de vignes atteints d'ESCA

Ce projet est soutenu par les interprofessions de bassins (InterRhône, le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence, InterVins SudEst, InterLoire, le Bureau National Interprofessionnel du Cognac, le Comité National du Pineau des Charentes) qui participent au financement du Plan National Dépérissement du Vignoble, via le CNIV et sont membres actifs des Comités de pilotage du projet.